



Site Internet <http://blr.environnement.free.fr/>

Si vous voulez adhérer à notre association :

Adressez un chèque de 16 Euros minimum à :
Secrétariat BLR environnement, 51 rue du cormier, 77590 BOIS LE ROI
(accompagné de vos coordonnées postales, téléphoniques et électroniques)

PLU : Ça construit de partout !

Bois le Roi est une commune à taille humaine, à la fois vivante et paisible, composée essentiellement de maisons particulières, insérées dans un espace naturel. Cet espace de bois et de jardins (privés ou non) lui donne son caractère de «Village dans la forêt». C'est son charme, sa signature offrant cette qualité de vie que chacun vient chercher à Bois le Roi.

Pour nous, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est l'instrument qui doit contribuer à la mise en valeur de cette spécificité. Voté par la municipalité en 2005, il a été précédé de réunions de travail où l'association s'est beaucoup investie avec un but : **éviter une urbanisation complète de la commune, renforcer la protection d'espaces boisés**. Nous avons pu obtenir notamment le passage en zones naturelles de 3 secteurs de bois et de jardins, le classement du parc de la mairie (mais pas le clos Saint Père), l'instauration d'une distance maximum de la voie publique pour l'implantation d'une nouvelle construction.

Mais nous n'avons pas obtenu le maintien de zones non constructibles !.

On peut déjà en mesurer les effets : Les surfaces hors d'œuvre brutes autorisées par les permis de construire accordés en 2006 pour les constructions neuves et les extensions de plus de 20m² se sont élevées à 11 600m². **Soit une augmentation de 43% par rapport à 2005.**¹

En 2007, il y aura, en plus du flux habituel, les surfaces des 14 maisons du lotissement le long de l'avenue Paul Doumer.

En 2007, il est aussi prévu une enquête publique suite à la décision de la municipalité de réviser ce PLU adopté en 2005. La révision porte notamment sur :

- Le passage à un COS (coefficient d'occupation des sols) de 0,40 au lieu de 0,20 pour les établissements de santé ce qui a pour effet de donner le droit de construire 4800m² supplémentaires à la clinique du Val de Seine !
- L'extension de la bande de constructibilité pour les terrains situés d'une part rue Michelet et d'autre part rue Auguste Frot (entre la rue de la Chapelle et le Clos barbeau).

Le PLU existant permet pourtant déjà, rue Auguste Frot, une densification forte avec, sur un même terrain, la construction de deux maisons supplémentaires de part et d'autre de la maison existante (voir photo ci contre). Ce PLU modifié permettrait la construction de maisons, en deuxième rideau, dans une zone boisée !

- La modification du règlement en bord de Seine pour permettre, dans un site protégé, une extension jusqu'à 800m² de la maison de santé du quai de la Ruelle.

L'association a fait connaître à la municipalité **son opposition** à cette révision.

La densification de la commune a des conséquences dommageables sur la circulation; Les équipements collectifs seront insuffisants à court terme (égouts, écoles, etc)



¹ **La mairie a confié les dossiers d'urbanisme à un adjoint qui est en même temps un professionnel de la construction. Là dessus, rien à redire. Mais celui ci a actuellement plusieurs chantiers sur la commune de Bois le Roi et ceci est une source de malentendu. Séparer les intérêts privés et les intérêts publics est un principe raisonnable de bonne gouvernance dont nous demandons l'application.**

Circulation partagée : Où en sommes-nous ?

Dans des temps pas si anciens, aller à l'école se faisait à pied ou à vélo. Mode et niveau de vie évoluant, la voiture a pris le pas sur les autres transports. Si dans le cas de très jeunes enfants ou de distances trop importantes, l'automobile reste incontournable, bien des parents souhaiteraient que leurs enfants puissent se rendre à l'école seuls.

Aller à l'école seul, « *comme un grand* » c'est apprendre l'autonomie, c'est devenir citoyen, c'est apprendre le respect des règles collectives et c'est prendre confiance. Là où l'écolier trouvera, copains, convivialité et plaisir, ses parents apprécieront la souplesse.

Un premier pas a été fait, grâce à la ténacité et la pugnacité de quelques personnes qui ont créé le « PEDIBUS ». (Ramassage scolaire piéton encadré par des adultes bénévoles et créé par Mesdames Grisard et Lassaingne).

Mais les trottoirs ? impraticables et dangereux rue de la Chapelle et à peine plus larges qu'un enfant dans la partie haute de l'avenue Foch ? Rue des Ecoles, des enfants sont obligés de marcher sur la route pour contourner les voitures en stationnement sur le trottoir ? Les surélévations des carrefours ? Les aménagements de pistes cyclables aux alentours des écoles ?

Les nids de poules se multiplient le long de nos rues, pièges à éclaboussures, hantise du piéton par temps de pluie ?

Dans le but d'améliorer notre qualité de vie, l'association Bois le Roi Environnement, a depuis plusieurs années fait nombre de propositions, a élaboré des plans, a participé à des réunions, etc.

Mais, à ce jour, ... pas d'engagement de la municipalité ni de résultat visible.



Journée piétons-vélos du 1^o mai : sur le thème des énergies renouvelables.



Le 1^o mai prochain, la 20ème journée Piétons Vélos 2007 organisée par l'association Bois le Roi Environnement Qualité de la vie emmènera, cette année, les promeneurs de Bois le Roi à Fontaine le Port. Petits et grands, habitants du pays de Seine ou des alentours, sans inscription préalable, vous êtes invités à vous rendre **à 11h, sur le quai de Seine, près de l'écluse, coté Bois le Roi.**

Nous aurons des informations sur la centrale électrique qui se trouve au bout de la passerelle, coté Chartrettes. Après cette visite, nous rencontrerons des propriétaires qui ont installé des dispositifs tels que capteurs solaires ou pompes à chaleur. Enfin, nous nous rendrons par la forêt à Fontaine le Port.

A 13h, tous les promeneurs se retrouveront pour un pique nique tiré du sac en bord de Seine à Fontaine le Port.

A 14h, tour dans Fontaine le Port jusqu'à la maison ronde qui domine la Seine.

Vers 16h, ce sera le retour.

Participant pour la première fois ou fidèle de chaque édition depuis 1998, vous avez là une occasion d'une promenade agréable que les dizaines de participants de tous âges effectuent à leur rythme pour continuer à découvrir et à apprécier la vallée de la Seine, la forêt de fontainebleau, et les villages du pays de Seine.

Cette journée détente est un préliminaire à **une autre journée sur les économies d'énergie dans l'habitat** que nous organiserons en septembre 2007.